

Ordre du jour

Le conseil municipal se réunira en séance publique, en salle du Conseil (Salle des fêtes Jules Mousseron), sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, le mardi 7 février 2023 à 18 h 30.

L'ordre du jour est le suivant :

A) Installation d'une Conseillère municipale

B) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022

C) Ratification des décisions

D) Délibérations

I-) Administration Générale

I-1) Élection d'un nouvel Adjoint

I-2) Modification de l'ordre du tableau du Conseil municipal

I-3) Convention de partenariat pour la lutte contre l'isolement des Aînés et des plus fragiles en situation de handicap

II-1) Ressources Humaines

II-1) Recrutement d'un agent contractuel au service financier

III) Finances

III-1) Présentation du ROB

IV) Urbanisme

IV-1) Bilan des acquisitions et cessions foncières opérées par la commune pour l'année 2022

VI) Enfance/Jeunesse

V-1) Tarification 2023 Multi-accueil « Les P'tits Bouts »

VII) Services Sports / Vie associative

VI-1) Adhésion aux avantages et services proposés par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord (CDOS)

VII) Service culturel

VII-1) Signature d'un contrat de partenariat avec Valenciennes métropole dans le cadre de l'organisation du festival nord de rire et de la programmation hors les murs du théâtre d'Anzin

VIII) Services Techniques

VIII-1) Convention d'entretien des bâtiments municipaux avec l'association AGEVAL

VIII-2) Adoption du règlement intérieur du marché annuel des saveurs et de l'artisanat

D) Questions diverses/Motion